

LA FILIÈRE BOIS DE LA RÉCUPÉRATION AU RÉEMPLOI



Cet article met en perspective l'intervention de **Patrice Brière** à la première soirée du cycle de cours publics les **Petites Leçons de Ville, LE BOIS** proposé en 2018, par le CAUE de Paris.

Patrice BRIÈRE est directeur général adjoint de l'entreprise **GENERE**. Créée en 1995, **GENERE** est une entreprise générale du bâtiment, spécialisée, depuis 2002, dans la réhabilitation du patrimoine francilien et notamment des immeubles haussmanniens et faubouriens. L'entreprise est experte dans les interventions sur les ouvrages à ossature bois.

Le bois est un matériau historiquement présent dans le patrimoine architectural francilien, en particulier dans les bâtiments de type faubourien, antérieurs à la révolution industrielle de 1860. Ainsi, aujourd'hui encore, à Paris, beaucoup de constructions sont constituées d'une ossature en bois. (ill. 1)

Jusqu'au milieu des années 1990, la tendance était au façadisme, détruisant les planchers intérieurs pour ne conserver que les façades en pierre. Cependant, depuis une vingtaine d'années, la valeur patrimoniale des structures bois est reconsidérée et l'enjeu est de réussir à les conserver et les réhabiliter.

Toutefois, l'entreprise de conservation des éléments anciens ne va pas de soi et suppose de prendre en compte des normes à la fois sanitaires et thermiques mais aussi acoustiques et structurelles. Dans ce contexte, la réhabilitation se révèle souvent beaucoup plus onéreuse que la destruction/reconstruction et constitue de fait un véritable enjeu financier.

En effet, avant de se poser la question de sa conservation, il est essentiel d'avoir une bonne visibilité quant à l'état du matériau bois. Ainsi, si ce dernier a été agressé par l'humidité, il convient de remplacer les pièces défectueuses. Ces dernières sont souvent situées au droit des réseaux parasites, comme les gouttières, les chutes d'eaux vannes ou encore les toilettes.

Parmi les autres pathologies sanitaires, on peut également citer les bactéries. Ainsi, si le bois a été attaqué par des champignons ou des termites, il est alors nécessaire de le mettre à nu, afin de raccorder ensuite les nouveaux éléments à l'existant. Cette technique permet de conserver la structure originelle qui reste de très bonne qualité. (ill. 2)



[ill. 1] Intérieur immeuble ossature bois



[ill. 2] Raccord bois anciens et bois neufs



[ill. 3] Déformation d'une poutre en bois

Outre ces problèmes sanitaires, on compte aussi des problèmes techniques. (ill. 3) En effet, les bois ont pu subir, au fil du temps, un certain nombre de déformations et connaître par conséquent des surcharges d'exploitation. Dès lors, il est nécessaire de renforcer la structure. Même s'il est techniquement impossible de redresser un bois tordu, ces éléments peuvent néanmoins être réemployés, d'autant plus que le bois reste un matériau facilement transformable.

Aujourd'hui, sur l'ensemble des constructions en bois de Paris, l'entreprise Génère parvient à conserver la majorité des structures tout en répondant aux normes essentielles de confort, notamment structurelles et thermiques. En revanche, le principal enjeu non résolu reste encore l'acoustique.